

SYNDICAT INTERCOMMUNAL des Écoles De BERNAY-VILBERT et de COURTOMER

MAIRIE DE COURTOMER - PLACE DE L'ÉGLISE 77390 COURTOMER
Tél : 01.64.06.92.67 - Fax : 01.64.06.56.27
Mail : syndicatdesecolesbvc@orange.fr

Madame, Monsieur,

Suite au discours du Président de la République en date du dimanche 14 juin, un nouveau protocole sanitaire relatif au fonctionnement des écoles nous a été transmis par l'Éducation Nationale [ce matin](#).

Vous pourrez trouver ce protocole en cliquant sur ce lien <https://www.education.gouv.fr/media/68625/download>

Dans le strict respect de ce protocole, et en continuité avec les mesures déjà prises lors de la réouverture de nos écoles le 08 juin dernier, l'ensemble des équipes (directrices, enseignantes et agents du syndicat intercommunal) s'est mobilisé afin d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions possibles et le respect des gestes barrières.

La principale évolution du protocole sanitaire concerne l'assouplissement des règles de distanciation physique dans les écoles.

Les mesures pour éviter dans la limite du possible le brassage des groupes et pour garantir l'hygiène des mains sont quant à elles maintenues. Il en est de même pour les signalétiques de circulation au sol et l'impossibilité d'accueil en cas de fièvre ou d'apparition de symptômes évoquant le Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Je vous rappelle par ailleurs le caractère obligatoire de la prise de température de votre enfant avant son départ pour l'école.

Ainsi, à compter du lundi 22 juin 2020 :

Pour les écoles :

- L'école maternelle du Pont de la Planche et l'école primaire de la Pierre-Couvée seront en capacité d'accueillir tous les enfants en classe.
- Un mail contenant le protocole et l'organisation de chaque école vous sera envoyé ultérieurement par les directrices des écoles.
- Le service de transport scolaire sera maintenu aux horaires habituels en relation avec le Conseil Départemental et en respectant le protocole sanitaire du transporteur.
La distanciation physique et le non-brassage des groupes ne pourront pas être assurés au sein du car scolaire.

Je vous remercie donc de bien vouloir confirmer la présence de votre enfant en classe au plus tard vendredi 19/06 12h00 :

- **Pour l'école maternelle par mail ce.0770828g@ac-creteil.fr**
- **Pour l'école primaire par mail directement à l'enseignante de votre enfant**

Pour les services périscolaires :

- **Le service de restauration scolaire** sera assuré.
- **L'accueil périscolaire avant et après la classe** sera assuré aux horaires habituels
- **L'accueil de loisirs du mercredi** sera assuré aux horaires habituels.
- **L'accueil de loisirs de juillet** (du 06/07 au 24/07) sera maintenu mais nous sommes en attente d'un nouveau protocole afin de définir les capacités d'accueil et les activités proposées. Nous reviendrons vers vous rapidement après réception du protocole.

Un mail vous a été adressé ce matin pour l'inscription de vos enfants aux services périscolaires pour les 2 prochaines semaines. Vous trouverez en pièce jointe le tableau à compléter et renvoyer si ce n'est pas déjà le cas.

J'espère que les efforts conjugués des équipes pédagogiques et du syndicat intercommunal des écoles permettront aux enfants de retrouver leurs enseignants et camarades, tout en vous permettant de faire face à vos obligations professionnelles.

Des mesures importantes de nettoyage et de désinfection avaient été mises en place au précédent protocole et seront maintenues.

Je peux vous assurer que le maintien des gestes barrières et le non-brassage des groupes dans la limite du possible reste une priorité pour toutes les équipes que je remercie infiniment pour leur implication, adaptabilité et professionnalisme dans des situations aussi exceptionnelles et des délais aussi courts.

En vous assurant de notre engagement, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Frédéric CARREIRA

Président du Syndicat Intercommunal
des Écoles de Bernay-Vilbert et Courtomer

